

BBGI ESG Swiss Equities

Alain Freymond – Associé - CIO



Novembre 2018

Les incertitudes sont toujours présentes en Novembre

Climat d'investissement difficilement prévisible, les incertitudes continuent de peser sur les performances. L'actualité sur le terrain environnemental, social et de gouvernance (ESG) concerne les sociétés UBS, Nestlé ainsi que Panalpina.

Les indices BBGI ESG Swiss Equities corrigent

En novembre, la volatilité observée sur les marchés financiers est restée à un niveau élevé. L'escalade des tensions commerciales entre les Etats-Unis et la Chine rend le climat difficile à prévoir et n'offre que peu de certitudes aux investisseurs.

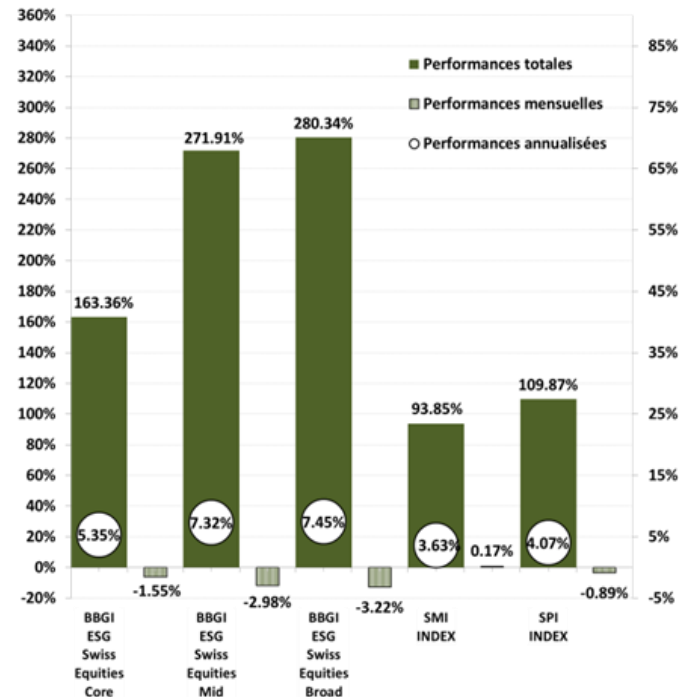
Les petites et moyennes capitalisations ont été les plus atteintes et affichent des résultats en baisse de respectivement -4.62% (-12.85% de performance cumulée depuis le début de l'année) et -5.11% (-10.48% depuis le 1er janvier 2018). L'indice SPI recule également mais de façon plus modérée (-0.89%) alors que l'indice SMI enregistre une performance plutôt neutre de +0.17% ainsi qu'une performance cumulée depuis le début de l'année de -0.34%.

Les indices BBGI ESG Swiss Equities reculent dans un contexte défavorable. L'indice « Core », composé des 20 premières entreprises suisses enregistre une baisse de -1.55%, l'indice « Mid », composé des 40 premières, affiche un résultat de -2.98% et l'indice « Broad », composé de 60 entreprises, clôture le mois de novembre sur un recul plus important de -3.22%.

Depuis leur introduction en 1999, les indices BBGI ESG Swiss Equities surperforment nettement leurs indices de référence, l'indice « broad » affichant une performance annualisée de +7.32% nettement supérieure à celle de l'indice SPI (+4.07%).

En ce qui concerne les problématiques environnementales, sociales et de gouvernance, l'actualité concerne ce mois les secteurs de la finance et de la consommation de base.

Performances des indices BBGI ESG Swiss Equities vs. SMI et SPI 12.1999 - 11.2018



UBS au cœur d'un procès

Le procès très médiatisé impliquant la banque UBS ainsi que sa filiale française s'était ouvert le mois dernier au sein des tribunaux français. La banque serait accusée d'avoir illégalement démarché de la riche clientèle française ainsi que d'avoir dissimulé des milliers de comptes au fisc.

L'amende requise pour fraude par le parquet national financier est un record et atteindrait 3.7 milliards d'euro. S'ajouterait à cette somme des peines allant jusqu'à 500'000 euros, deux ans de prison avec sursis contre six anciens responsables ainsi que 1.6 milliards de dommage et intérêts pour l'Etat français, la partie civile de l'affaire.

Le procès s'est achevé après six semaines durant lesquelles l'accusation aurait été méticuleusement remise en question, cette dernière ne possédant a priori aucun témoin pouvant mettre en avant l'illégalité des faits qui auraient été commis par les prétendus accusés.

La première banque Suisse aurait ainsi décrié le manque de preuve l'accablant et notamment l'inexistence de trace d'opérations jugées frauduleuses. Le jugement devrait être rendu le 20 février 2019.

Nestlé pourrait être poursuivie aux Etats-Unis

Des consommateurs américains souhaiteraient déposer une plainte collective contre l'entreprise Nestlé concernant son label « No GMO Ingredients ». Les plaignants argueraient que ce dernier serait trompeur pour le consommateur en raison d'une similitude trop prononcée avec celui utilisé par l'association à but non lucratif « Non-GMO Project ».

De plus, ils affirmeraient que les produits de l'entreprise suisse ne respectent pas les normes strictes imposées par l'association. Les signataires feraient ainsi valoir que pour obtenir le sceau d'un produit sans OGM, les produits ne peuvent contenir du lait d'animaux qui auraient été alimentés avec des produits génétiquement modifiés ce que ferait actuellement Nestlé.

La société aurait récemment déposé une requête en irrecevabilité en raison d'une présentation erronée des faits. Toutefois, à ce stade de l'affaire les allégations énumérées dans la plainte devraient être considérées comme exactes ce qui pourrait mener à une acceptation de l'affaire par les autorités.

Panalpina poursuit son engagement avec L'UNICEF

L'entreprise suisse de transport, Panalpina, aurait annoncé s'allier au Fonds international des Nations Unies pour l'enfance début décembre dans une mission humanitaire au profit des enfants du Soudan du Sud affectés par la guerre.

La société assisterait ainsi pour la sixième fois l'UNICEF en envoyant des secours en Afrique. Ces derniers seraient amenés sur place grâce à un vol affrété et offert par Panalpina puis acheminés par camions ou hélicoptères vers les régions isolées du pays afin d'aider principalement les enfants et familles.